

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 24 septembre 2020 à 19 H 30

L'an deux mil vingt, le vingt-quatre septembre à 19 h 30, le conseil municipal s'est réuni en la salle du Marché Couvert sous la présidence de Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Jamilah HABSOU, Vincent CLÉMENT, Léa COIGNOT, Gérard GUYARD, Agnès JOREAU, Alain GUITTET, Aurélie FARCY, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Sandrine CHAUVEAU, Nicolas COCHEFERT, Isabelle HOUÉ HUBERDEAU, Bernard DESCHAMPS, Sophie MANIGAULT-TERRE, Tony CHEVAUX, Nathalie ROMANOWSKI, Nicole JEDYNSKI, Éric JODELET, Alain COMMARET, Christian PERDU, Sonia PATOURET, Emmanuel ZEHNDER, Myriam GILLET-ACCART, Jérôme HUCHARD et Leyla DERVISCEMALOGLU

Absent(es) représenté(es) :

Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS

Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO

Absent(es) non excusé(es) : Madame Fanny BOUVIER

Secrétaire de séance : Madame Léa COIGNOT

Convocation du 18 septembre 2020 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Avant d'ouvrir la séance le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés, propose l'inscription de quatre nouveaux sujets en affaires et questions diverses, fait part des documents déposés sur table et du retrait du sujet n° 8 décision modificative du service de l'eau. Enfin, il indique que le sujet « PLUi » sera présenté par Messieurs IDES, vice-président de la CCAVM, et PAPIN, en charge de ce dossier au sein de l'EPCI.

1. Procès-verbal de séances du conseil municipal - adoption

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal des séances des 3 – 9 et 10 juillet 2020.

2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire des décisions prises depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

ADMINISTRATION GENERALE

3. Représentation du conseil municipal – nouvelles désignations

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne :

- les membres de la commission municipale « culture, sport et attractivité » pour représenter l'assemblée au sein de « Conseil d'orientation du Conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira »
- Madame Léa COIGNOT pour représenter l'assemblée au sein de l'association EMERAUDE
- les représentants de la ville appelés à siéger au comité syndical GEMAPI Cure-Yonne-Cousin : L. COIGNOT, titulaire, et N. ROMANOWSKI, suppléante
- Madame Nathalie ROMANOWSKI pour siéger en qualité de délégué suppléant de la ville au sein comité syndical du Parc Naturel Régional du Morvan, en remplacement de L. COIGNOT
- Monsieur Jean-Yves CAULLET pour représenter la commune au sein de la CLECT.

4. Délégations du conseil municipal au Maire

Le conseil municipal, à l'unanimité, considérant l'intérêt pour la collectivité de réagir rapidement dans les cas d'urgence résultant de circonstances exceptionnelles et/ou sans attendre une réunion de l'assemblée, donne délégation au Maire pour :

- ✓ prendre toutes mesures nécessaires et régler les dépenses afférentes à l'hébergement d'urgence de personnes lors d'un incendie ou d'un accident,

- ✓ accorder une gratification lors de l'accueil de stagiaires au sein des services municipaux dès lors qu'ils remplissent les conditions présentées et arrêtées par le conseil municipal
- ✓ recourir aux services de l'association intermédiaire AGIR en vue de la mise à disposition de personnel pour besoins occasionnels au sein des services et conclure les conventions et contrats nécessaires
- ✓ conclure et signer les contrats d'apprentissage en fonction des demandes et au vu des possibilités d'accueil au sein des services municipaux
- ✓ verser la participation de la ville aux établissements de formation des apprentis fixée à 50 € par élève domicilié sur la commune et accueilli dans ces établissements

INTERCOMMUNALITE

5. Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVM) - rapport d'activités année 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire de la communication du rapport d'activités de la CCAVM pour l'exercice 2019.

6. Etablissements publics intercommunaux – rapports annuels d'activités 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire de la communication du rapport d'activités de l'exercice 2019 des établissements publics intercommunaux :

- ✓ SDEY (syndicat départemental d'énergies de l'Yonne)
- ✓ Parc Naturel Régional du Morvan

7. Groupement de commandes « renouvellement des contrats d'assurances » - commission d'appel d'offres du groupement : élection des membres

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la constitution du groupement de commandes des assurances et de la convention constitutive, désigne les membres de la commission d'appel d'offres dudit groupement représentant la ville : A. GUITTET (titulaire) et J. HABSAOUI (suppléante) et valide la désignation de G. GUYARD comme représentant du président.

FINANCES

8. Décision modificative budgétaire n° 1 - budget annexe du service de l'eau

Sujet retiré de l'ordre du jour

9. Demande de subvention au titre de la DETR 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2020, ainsi que tout autre aide financière susceptible d'être allouée pour le projet d'extension du dispositif de vidéo protection de la ville comprenant le déploiement de caméras fixes et de caméras de Visualisation des Plaques d'Immatriculation sur des sites existants ou nouveaux et ce, sur un montant de dépenses subventionnables de 77 496 € HT.

10. Garantie des emprunts de « Mon logis » pour une résidence seniors - avenue de la République comprenant 49 logements locatifs

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde la garantie de la ville à hauteur de 80 % pour le remboursement du prêt souscrit par la SA d'HLM MON LOGIS auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, emprunts PLUS et PLAI destinés à financer entre autre l'acquisition-amélioration de logements de la résidence seniors - Avenue de la République.

RESSOURCES HUMAINES

11. Formation des élus

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les orientations proposées en matière de formation des élus et fixe à 12 000 € le montant des crédits ouverts à ce titre.

URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE

12. Projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) - consultation pour avis de la Commune

Le conseil municipal, après présentation du nouveau projet du PLUi et débats, émet un avis favorable sur ce nouveau projet de PLUi, tel qu'arrêté par délibération du Conseil Communautaire en date du 10 mars 2020.

Résultat du vote : 25 voix « POUR » et 3 abstentions : S. PATOURET, M. GILLET-ACCART et L. DERVISCEMALOGLU

13. Projet d'installation d'une antenne-relais Free Mobile sur la commune d'Avallon

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet d'installation d'une antenne-relais Free Mobile sur un emplacement de 60 m², propriété communale, moyennant un loyer annuel forfaitaire de 3 500 €, et autorise le Maire à signer le bail de location à intervenir.

PATRIMOINE FORESTIER

14. Patrimoine forestier – état d'assiette 2021 et destination des coupes de bois

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve et arrête l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2021 présenté selon les propositions de l'ONF au vu du « plan d'aménagement 2013-2032 », et décide de la destination et des produits des coupes (vente et délivrance de bois d'œuvre ou d'industrie sur pied, voire par contrats d'approvisionnement et ventes groupées).

15. Patrimoine forestier – convention de vente et exploitation groupées de bois

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention présentée définissant les conditions particulières selon lesquelles la ville propriétaire et l'ONF conviennent de mettre en œuvre les opérations de vente et d'exploitation groupées de bois.

16. Location du droit de chasse en forêt communale d'Avallon – appel à concurrence et conclusion du bail

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de lancer un appel à concurrence par soumission cachetée pour la location du droit de chasse en forêt communale, selon les conditions et modalités présentées, et autorise le Maire à établir et signer le bail à intervenir.

EAU ET ASSAINISSEMENT

17. Services « eau potable » et « assainissement » – Rapports annuels du délégataire et rapports du Maire : exercice 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- donne acte au Maire de sa communication des rapports annuels de VEOLIA EAU permettant d'apprécier les conditions d'exécution de la gestion des services publics « EAU » et « ASSAINISSEMENT »
- adopte les rapports annuels du Maire sur la qualité et le prix de ces services publics.

SOLIDARITE – EDUCATION – CITOYENNETE ET ENFANCE

18. Fixation du montant de la participation des communes au financement des dépenses de fonctionnement des écoles publiques d'Avallon

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 1 670 € par élève scolarisé en école maternelle et à 715 € en école élémentaire, le montant de la participation qui sera demandée aux communes redevables au titre de l'année scolaire 2019/2020.

19. Participation de la ville d'Avallon aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte Chantal – année scolaire 2019/2020

Le conseil municipal fixe le montant de la participation de la Ville aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte Chantal pour l'année scolaire 2019 / 2020, soit : 40 040.00 € pour les 56 élèves domiciliés à Avallon et scolarisés en classes élémentaires et 9 602.50 € pour 23 élèves en classes maternelles (participation ramenée à un trimestre pour ces derniers).

Résultat du vote : 18 voix « POUR » et 10 abstentions : J. HABSAOUI, L. COIGNOT, C. BOERIO (2 voix – pouvoir de I. MARIANI), G. DELORME, E. JODELET, A. COMMARET, C. PERDU, E. ZEHNDER et L. DERVISCEMALOGLU.

ACTION ET ANIMATION CULTURELLES

20. Ciné-club François Truffaut - convention triennale

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire la convention de partenariat entre la ville et le ciné-club François Truffaut pour une durée de 3 ans, s'articulant autour de 3 axes : partage et échange d'informations, coordination quant au choix des films et soutien à l'organisation de manifestations.

QUESTIONS ET INFORMATIONS

21. Affaires et questions diverses

Renouvellement du contrat de partenariat entre la ville d'Avallon et l' « Association Avallon Morvan pour la Pêche » - label « station pêche » -

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement du contrat de partenariat pour la pêche présenté, ce dernier datant de 2000 doit être mis à jour afin de constituer le dossier sollicitant le label « Station Pêche ».

Reliure des registres administratifs – convention de mise en place d'un service commun

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la ville au service commun pour la reliure des registres administratifs de la commune, service proposé par la CCAVM, et autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

Demandes de subventions – DETR et DSIL : programmation complémentaire 2020

Considérant la programmation complémentaire 2020 au titre de la DETR et de la DSIL, le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite le concours financier de l'Etat au titre de la DETR et DSIL 2020, ainsi que toute autre aide financière pour les opérations suivantes : « mise aux normes d'accessibilité du cinéma 2^{ème} tranche (225 000 € HT) » et « aménagement d'une médiathèque incluant le transfert des fonds patrimoniaux (672 363,75 € HT) » opération pour laquelle le projet est approuvé à la phase étude de faisabilité.

Motion : manifeste pour la liberté d'expression

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir pris connaissance du texte publié par les médias français relatif à la liberté d'expression, a entendu cet appel et s'y associe pleinement.

22. Informations du Maire

Les dates des prochaines séances du conseil municipal sont prévues les 22 octobre et 26 novembre 2020.

La séance est levée à 23h10.

Les délibérations sont consultables sur simple demande à la Direction Générale des Services
de la Mairie d'Avallon.